

**LISTE DES DELIBERATIONS  
EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22/11/2022**

La délibération D2022-37 relative au reversement de la taxe d'aménagement à la CDC Convergence Garonne inscrite à l'ordre du jour est retirée. Elle sera examinée lors du prochain conseil municipal.

Les délibérations sont renumérotées en conséquence.

- D2022-37 – Convention avec le SIEA des 2 Rives
  - Approuvée
- D2022-38 – Révision de la convention de location de la salle des fêtes
  - Approuvée
- D2022-39 – Mise aux normes sécurité incendie des bâtiments annexes à la mairie
  - Approuvée
- D2022-40 – Installation d'un chauffe-eau électrique au presbytère
  - Approuvée
- D2022-41 – Recrutement et rémunération d'un agent recenseur pour le recensement 2023
  - Approuvée

Le Maire  
Catherine BERTIN

